



HAL
open science

L'occupation du sol antique sur le plateau de Millevaches : état de la recherche

Blaise Pichon

► **To cite this version:**

Blaise Pichon. L'occupation du sol antique sur le plateau de Millevaches : état de la recherche. Marius Vazeilles et le développement du territoire de Millevaches d'hier à demain, 2015, Meymac, France. pp.35-42. hal-04673621

HAL Id: hal-04673621

<https://hal.science/hal-04673621v1>

Submitted on 16 Jan 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ASSOCIATION « FONDATION MARIUS VAZEILLES »

Et le Musée Marius Vazeilles - Archéologie - Ethnologie
Abbaye Saint-André - 19250 Meymac - www.mariusvazeilles.fr

Marius Vazeilles et le développement du territoire de Millevaches d'hier à demain

**Colloque 2015 et Actes organisés par
Association « Fondation Marius Vazeilles »**

Colloque organisé avec le concours de

** Direction régionale des activités culturelles*

- *Conseil général de la Corrèze*
- *Parc naturel régional de Millevaches en Limousin*
 - *Ville de Meymac*
 - *Ecole forestière de Meymac*

Actes publiés avec le concours de la

Direction régionale des activités culturelles

*Etudes rassemblées par Danièle Vazeilles,
Avec le concours de Gilbert Beaubatie et Claire Termani*

SOMMAIRE

(05) Avant-propos et remerciements,

par Bernard Chouzenoux, président de l'Association « Fondation Marius Vazeilles » (2000-2015).

(07) Présentation du colloque AFMV 2015 et des Actes,

par Danièle Vazeilles, vice-présidente.

(11) PARTIE 1 - MARIUS VAZEILLES ET LA FORET. HISTOIRE ET EVOLUTION FORESTIERES

Introduction, par Danièle Vazeilles (avec la collaboration de Claire Termanini)

(15) Marius Vazeilles, une action inscrite dans un contexte national,

par Pascal TERRACOL

(25) De l'utopie de Marius Vazeilles à aujourd'hui. Evolution de la gestion et de l'exploitation de la forêt de la Montagne limousine à travers le prisme d'une vie professionnelle,

par Bernard PALLUET

(29) Le bois résineux, legs de Marius Vazeilles. Evolution de la gestion et de l'exploitation de la forêt de la Montagne limousine à travers le prisme d'une vie professionnelle,

par Thierry HOUDART

(31) PARTIE II - UN POINT SUR LA RECHERCHE ET LES CONNAISSANCES ARCHEOLOGIQUES, DE MARIUS VAZEILLES A AUJOURD'HUI

Introduction, par Danièle Vazeilles (avec la collaboration de Guy Lintz)

(33) Marius Vazeilles, pionnier de la Préhistoire sur le Plateau,

par Pierre-Yves DEMARS

(35) L'occupation du sol du Plateau de Millevaches dans l'Antiquité,

par Blaise PICHON (avec la collaboration de R. Gestreau, F. Loubignac, P. Montzimir, A. Sartou, V. Serrat et G. Davigo)

(43) Les mausolées antiques des Cars à Saint-Merd-les-Oussines,

par Dominique TARDY et Jean-Louis PAILLET

(51) Les rites funéraires gallo-romains en Limousin,

par Guy LINTZ

(63) PARTIE III - L'HOMME, LE MILITANT, LE CHERCHEUR

Introduction par Danièle Vazeilles

(65) Marius Vazeilles, un pionnier,

par Gilbert BEAUBATIE

(75) Marius Vazeilles : une voix paysanne, une voix communiste, un esprit libre,

par Paul ESTRASSE

(85) Marius Vazeilles : une approche pluridisciplinaire, respectueuse, engagée et libre de la Montagne limousine,

par Marie-France HOUDART

(95) Marius Vazeilles : l'Homme et l'environnement. Originalité de la pensée d'un forestier ethno-archéologue et homme politique, par Danièle VAZEILLES

(107) CURRICULUM VITAE CHRONOLOGIQUE DE MARIUS VAZEILLES(1881-1973)

L'OCCUPATION DU SOL ANTIQUE SUR LE PLATEAU DE MILLEVACHES : ETAT DE LA RECHERCHE

Blaise PICHON

(avec la collaboration de R. Gestreau, F. Loubignac, P. Montzimir, A. Sartou, V. Serrat et G. Davigo)

Longtemps, l'historiographie a considéré les espaces élevés comme marginaux dans l'Antiquité. Au sein de la cité des Lémovices, qui correspond grosso modo au Limousin actuel, le plateau de Millevaches apparaît comme une région de hautes terres, à cheval sur les départements de la Corrèze et de la Creuse et incluant quelques communes de Haute-Vienne ; sa délimitation ne fait pas l'objet de consensus. Si les limites septentrionales, méridionales et orientales sont assez claires, le plateau se délimitant des unités paysagères voisines par un palier assez marqué, il n'en est pas de même à l'Ouest. Marius Vazeilles avait choisi d'intégrer le plateau de La Courtine dans le plateau de Millevaches, mais la vallée de la Creuse marquant une limite entre plateau de Millevaches et plateau de La Courtine, j'ai écarté cette dernière zone de l'étude. Cet espace se caractérise par un chevelu hydrographique particulièrement dense, qui alimente plusieurs cours d'eau importants qui y naissent : la Vienne, la Creuse, la Corrèze, la Vézère, la Luzège. Les reliefs, culminant à un peu plus de 900 m, ne constituent pas vraiment un obstacle à la circulation. La présente étude porte sur un espace comportant 33 communes en Corrèze¹³, 17 en Creuse¹⁴ et 5 en Haute-Vienne¹⁵.

1. Historique et méthodologie de la recherche

A. Historique

Le dépouillement de la bibliographie relative aux sites antiques du plateau de Millevaches révèle un désintérêt assez marqué jusqu'à la fin du XIXe s., alors que dans bien d'autres zones du Limousin des vestiges antiques ont suscité des fouilles, parfois importantes, comme à Tintignac au milieu du XIXe s. Cette faiblesse de l'archéologie antique dans la zone d'étude n'est pas liée à l'absence de sites importants. L'apport de Marius Vazeilles, à partir des années 1920, est double (tableau 1, voir les tableaux à la fin de l'article) : il recueille des témoignages auprès de la population locale, bien au fait des gisements archéologiques, et il prospecte lui-même la région, à partir de Meymac. Ainsi, jusqu'à sa mort en 1973, Marius Vazeilles est, de loin, le principal contributeur à l'enrichissement de la connaissance du plateau de Millevaches durant l'Antiquité. Sur les 277 sites ou indices de sites antiques actuellement connus, 129 proviennent des signalements de Marius Vazeilles : il a multiplié par plus de 5 le nombre de sites connus avant son arrivée.

¹³ Alleyrat, Ambrugeat, Bonnefond, Bugeat, Chaumeil, Chavanac, Chaveroche, Egletons, L'Eglise-aux-Bois, Gourdon-Murat, Lacelle, Lestards, Meymac, Millevaches, Péret-Bel-Air, PérOLS-sur-Vézère, Peyrelevede, Pradines, Rosiers-d'Egletons, Saint-Germain-Lavolps, Saint-Hilaire-les-Courbes, Saint-Merd-les-Oussines, Saint-Setiers, Saint-Sulpice-les-Bois, Saint-Yrieix-le-Déjalat, Sarran, Sornac, Soudeilles, Tarnac, Toy-Viam, Treignac, Veix, Viam.

¹⁴ Clairavaux, Croze, Faux-la-Montagne, Faux-Mazuras, Feniers, Gentioux-Pigerolles, Gioux, Le Mas-d'Artiges, La Nouaille, Royère-de-Vassivière, Saint-Marc-à-Loubaud, Saint-Martin-Château, Saint-Pardoux-Morterolle, Saint-Pierre-Bellevue, Saint-Quentin-la-Chabanne, Soubrebost, La Villedieu.

¹⁵ Beaumont-du-Lac, Eymoutiers, Nedde, Peyrat-le-Château, Rempnat.

Le corpus d'informations fournies par Vazeilles continue de s'enrichir, du au fait du dépouillement des archives départementales de la Corrèze, en cours dans le cadre de travaux d'étudiants de Master et de la préparation de la nouvelle édition de la Carte *archéologique de la Gaule* pour le département de la Corrèze. La qualité des informations fournies par Vazeilles est bonne pour l'Antiquité, tant pour la localisation des sites que pour la prudence dont il fait généralement preuve quant à l'interprétation des vestiges (ce qui a été confirmé lors de la prospection récente de sites signalés par Marius Vazeilles, opérée par Vincent Serrat¹⁶). Depuis 1973, la recherche a été poursuivie, d'abord par Guy Lintz, qui a également procédé à plusieurs opérations de sondages et de fouilles, puis plus récemment dans le cadre de quelques opérations d'archéologie préventive (qui reste plutôt marginale dans la région) et de quelques opérations d'archéologie programmée, notamment sur le site des Cars. Depuis 2012, les opérations de sondage et de prospection ont été relancées dans le cadre du programme DYSATER de l'Université de Clermont-Ferrand¹⁷, dont je dirige la partie relative à la cité des Lémovices. Elles s'inscrivent depuis janvier 2014 dans le cadre du PCR « Habitat rural antique de la moyenne montagne corrézienne ».

Il existe aussi de fortes disparités géographiques des recherches : la partie du plateau de Millevaches située dans la Creuse a fait l'objet de recherches nettement moindres (tableau 2). Ces disparités ne s'expliquent pas par une moindre densité de vestiges, mais par l'inégal développement de la recherche : la partie corrézienne du plateau a fait l'objet d'intenses recherches dès l'époque de Marius Vazeilles, et elle continue d'être plus favorisée dans le cadre des programmes de recherche actuels.

B. Méthodologie

1) Les recherches en cours

Les travaux actuels menés dans le cadre du programme DYSATER (CHEC, Université Blaise-Pascal) ont pour objectif d'analyser puis de modéliser, à partir d'un protocole cohérent de collecte et de traitements des données archéologiques, historiques et paléo-environnementales, les dynamiques spatiales des territoires situés dans le Massif central de la protohistoire au Moyen Âge¹⁸. Si les travaux sont déjà bien avancés pour la cité des Arvernes, où ils ont débuté en 1996 sous la conduite de Frédéric Trément, il n'en est pas de même dans la cité des Lémovices, où les recherches n'ont débuté qu'en 2009.

Le plateau de Millevaches et ses abords immédiats ont été assez rapidement choisis comme espace privilégié pour mener des études diachroniques d'occupation du sol, d'abord dans le cadre de mémoires de master d'archéologie, puis dans celui du sondage programmé et des prospections de Saint-Rémy, avant la mise en place du PCR « Habitat rural antique de la moyenne montagne corrézienne ».

Vincent Serrat a achevé un mémoire de master sur l'occupation du sol de 10 communes situées entre Meymac et Rosiers-d'Egletons (dont 7 sont comprises dans l'espace qui nous intéresse) et Gentiane Davigo vient de soutenir un mémoire concernant 9 autres communes du cœur du plateau, entre Faux-la-Montagne et Pérols-sur-Vézère.

Deux sites du plateau de Millevaches ont déjà fait l'objet d'opérations en 2014 dans le cadre du PCR : sondage à Viam « le Champ des Teules » et prospection géophysique à Bugeat « le Champ du Palais ». D'autres opérations sont programmées en 2015 sur ces deux sites, ainsi qu'un

¹⁶ SERRAT V., *L'occupation du sol au pied du Plateau de Millevaches en Corrèze, de la Protohistoire au début du Moyen-âge : l'exemple du transect Rosiers-d'Egletons / Meymac*, Mémoire de master sous la direction de B. Pichon, Université Blaise-Pascal – Clermont 2, 2014.

¹⁷ Dynamiques Spatiales des Territoires du Massif central, programme coordonné par Frédéric Trément, professeur d'Antiquités Nationales à l'Université Blaise-Pascal.

¹⁸ TREMENT F., « Le programme DYSATER : Dynamiques spatiales du développement des territoires dans le Massif Central de l'Âge du Fer au Moyen Âge », in Trément, F. (éd.), *Les Arvernes et leurs voisins du Massif Central à l'époque romaine*, Revue d'Auvergne, 600-601, 2011, p. 27-50.

relevé photogrammétrique des vestiges de la « villa » des Cars (afin de disposer d'un relevé pierre à pierre des structures en élévation).

2) Les indices de fiabilité

Les programmes de prospection au sol mis en œuvre en Limagne depuis 1997 ont permis de définir des catégories de gisements archéologiques et des niveaux de fiabilité des données archéologiques¹⁹. Les gisements archéologiques sont répartis en 4 catégories : site, indice de site, découverte isolée et bruit de fond (tableau 3). Cette dernière catégorie n'a pas été mise en œuvre jusqu'ici pour le plateau de Millevaches. Le site correspond à une concentration d'artefacts précisément délimitée dans l'espace et cohérente d'un point de vue chronologique, attestant une ou plusieurs occupations ou activités humaines à un endroit donné. L'indice de site est un site potentiel, insuffisamment caractérisé, soit pour des raisons de collecte des données, soit pour des raisons taphonomiques. Seuls les sites peuvent être pris en considération dans une étude d'occupation du sol.

On constate donc qu'un peu plus de la moitié des gisements archéologiques antiques peut-être retenue dans cette étude, dans l'état actuel des connaissances. La reprise de la documentation ancienne et les nouvelles prospections permettent d'augmenter progressivement la part des gisements archéologiques caractérisés comme « sites ».

Il convient également d'examiner de manière critique la documentation – majoritairement ancienne – disponible, en définissant l'indice de fiabilité de chacune des informations disponibles²⁰. Cet indice de fiabilité est appliqué d'une part à la localisation du site, et d'autre part à son positionnement chronologique, selon une échelle de 0 à 3 (tableau 4).

La reprise critique des données archéologiques dans le cadre de mémoires de master a permis d'améliorer très sensiblement la qualité des données de localisation des sites. Le démarrage de 2 nouveaux mémoires consacrés à l'étude de l'occupation du sol à la rentrée prochaine, sur des zones situées entre Millevaches et Eygurande, devrait contribuer à poursuivre significativement cette amélioration de la qualité des données.

L'indice de fiabilité « chronologie » généralement faible s'explique par l'ancienneté des données. Les indices 3 pour la chronologie correspondent à des sites ayant bénéficié de sondages ou de fouilles scientifiques, dont on sait qu'elles sont assez peu nombreuses dans l'espace pris en compte, ou d'un réexamen du mobilier. En ce qui concerne l'indice de fiabilité pour la chronologie, la différence est moindre entre la zone prospectée depuis 2012 et le reste du plateau de Millevaches. Cela s'explique par l'état d'avancement de la recherche : l'essentiel des efforts a porté, pour l'instant, sur la (re)localisation des gisements archéologiques et sur la reprise de l'étude de quelques lots de mobilier de fouille. Le réexamen systématique de lots de mobilier provenant de fouilles anciennes interviendra dans un second temps.

¹⁹ TREMENT F., « La prospection au sol systématique », in Trément F. (éd.), *Les Arvernes et leurs voisins du Massif central à l'époque romaine*, *Revue d'Auvergne*, 600-601, 2011, p. 51-96.

²⁰ La réflexion sur cette question a été développée par F. Trément, professeur d'Antiquités Nationales à l'Université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand, dans le cadre des travaux du laboratoire d'archéologie du Centre d'Histoire « Espaces et Cultures ».

*Pour l'indice de fiabilité de la localisation :

- Niveau 0 : le site est localisé uniquement par la mention de la commune.
- Niveau 1 : le site est localisé aussi par la mention d'un lieu-dit.
- Niveau 2 : le site est localisé par des coordonnées spatiales approximatives.
- Niveau 3 : le site est localisé précisément à l'aide d'un appareil topographique de précision.

*Pour l'indice de fiabilité de la chronologie :

- Niveau 0 : le site n'est pas daté.
- Niveau 1 : le site est daté par grande période chronologique, ou portion de période.
- Niveau 2 : le site est daté par l'étude précise du mobilier.
- Niveau 3 : le site est daté et phasé, par l'étude précise du mobilier en stratigraphie.

II. Quel bilan à propos de l'occupation du sol sur le plateau de Millevaches dans l'Antiquité ?

La carte des sites antiques du plateau de Millevaches montre bien l'inégal niveau de la recherche mis en évidence ci-dessus. Mais l'occupation antique apparaît, dans les zones les mieux connues, dense et riche, même si elle semble se caractériser par un habitat dispersé, aucune agglomération antique n'étant attestée dans l'espace étudié.

A. Deux édifices publics connus

Seuls deux complexes monumentaux publics sont connus sur le plateau : le sanctuaire des Jaillants à Pradines et le sanctuaire du Puy Lautard à Saint-Pierre-Bellevue.

Le sanctuaire des Jaillants à Pradines²¹ est positionné sur un point haut, aux confins du plateau de Millevaches et des Monédières. Il a fait l'objet de plusieurs campagnes de fouilles, en 1966, 1967, 1973, 1981 et 1982 (ces 2 dernières sous la conduite de Guy Lintz). Le sanctuaire comportait 2 fanums, l'un carré de 12,75 m de côté, l'autre rectangulaire de 13,75 m X 11,60 m ; ce dernier était dans un état de conservation médiocre, puisque son niveau de circulation antique avait disparu. Il a livré peu de mobilier, et sa stratigraphie n'a pas été publiée, ce qui n'en facilite pas l'étude. Il présente l'originalité de comporter un foyer dans un angle de la galerie, dans une zone qui présente la particularité de disposer d'un mur que Robert Joudoux qualifie « d'assez fruste ». Ce dispositif inhabituel pourrait correspondre à d'autres phases d'utilisation du lieu.

Le fanum carré, bâti en petit appareil, possédait quelques éléments de luxe dans son décor, comme en témoignent des antéfixes, les plaques calcaires qui revêtaient probablement la base des murs, des fragments d'enduits peints, des fragments de verre à vitre et des tesselles de mosaïque en pâte de verre. Il a succédé à une occupation augustéenne, dont la nature n'a pu être déterminée lors de la fouille. La construction des fanums n'est pas datée ; le mobilier retrouvé dans les niveaux de circulation du fanum carré est daté du IIe s.

Le sanctuaire du Puy Lautard, aux confins septentrionaux du plateau, fouillé entre 1986 et 1992 par Jean Marquaire²², comporte un fanum à double *cella* situé dans un vaste enclos, en bordure d'une voie ancienne, probablement antique ; il est situé au sommet du Puy, à 768 m d'altitude et occupe une surface de 1500 m². Le fanum mesure 27,54 m X 11,83 m et comporte deux absides rectangulaires dans la partie centrale de sa façade est, percée de 4 portes. Le massif maçonné que J. Marquaire interprète comme une base d'autel, à l'intérieur de la *cella* nord, est plus probablement une base de statue, eu égard aux formes du culte romaines. La *cella* nord a livré des vestiges d'enduits peints à motifs figurés et des fragments de verre à vitre. Les constructions sont élevées avec soin (blocs de grand appareil aux angles, mur en *opus vittatum* du côté du chemin). Le sanctuaire était orné de bas-reliefs en calcaire provenant de la région d'Argentomagus, représentant Neptune, Apollon, Fortuna et une figure féminine drapée. Un buste masculin découvert dans le portique de façade laisse penser que celui-ci était orné.

Le mobilier trouvé sous le sol du fanum date de la fin du Ier s. apr. J.-C., mais une cavité située dans la cour a livré du mobilier de la première moitié du Ier s., ce qui laisse penser que le sanctuaire a pu être matérialisé par une aire d'épandage d'offrandes au cours du Ier s., avant sa monumentalisation. La base des niveaux d'écroulement de la *cella* a livré une monnaie frappée en 367, ce qui laisse penser que le sanctuaire n'est plus fréquenté dans la seconde moitié du IVe s.

²¹ CAG 19, p. 85-86 ; JOUDOUX R., « Le sanctuaire des Jalhants », *Lemouzi*, 52, 1974, p. 277-291 ; LINTZ G., « Le fanum des Jaillants, commune de Pradines (Corrèze) », *TAL*, 5, 1984, p. 45-56.

²² MARQUAIRE J., « Le sanctuaire gallo-romain du Puy Lautard », *TAL*, 14, 1994, p. 23-63.

Un autre sanctuaire devait exister à proximité de St Quentin-la-Chabanne, comme en témoigne un autel inscrit qui s'y trouve en remploi. L'inscription y atteste un culte en l'honneur de Mercure et de l'empereur²³. Malheureusement, aucun site n'est connecté à cette inscription.

B. Des témoins de la présence des élites

1) de luxueuses résidences



1952, Villa gallo-romaine des Cars, avec la cuve au second plan (photo Robert Vazeilles).

Plusieurs grandes résidences sont attestées dans la zone d'étude, à Saint-Merd-les-Oussines « les Cars²⁴ », à Bugeat « Champ du Palais²⁵ », à Gourdon-Murat « les Mazières²⁶ ». Toutes ont fait l'objet de fouilles, plus ou moins poussées. A l'exception des fouilles menées par Hélène Mavéraud et Guy Lintz à Bugeat, ce sont des fouilles anciennes ou d'une surface très réduite qui ont été réalisées, d'où une difficulté à bien caractériser la morphologie des sites, leur extension et leur chronologie. L'établissement du « Champ des Teules » à Viam entre probablement dans la même catégorie.

L'établissement le mieux connu, car fouillé sur une grande surface, est celui des Cars. Il a fait l'objet de fouilles de Marius Vazeilles, puis de Guy Lintz. Ce dernier propose 2 états du bâtiment, avec une mise en place dans le 2^e quart du II^e s. et une reconstruction avec agrandissement à la fin du II^e s. ou au début du III^e s. Le niveau de richesse de cette résidence est nettement supérieur à celui des autres grandes résidences rurales de la région. Elle dispose en effet de thermes privés, de plusieurs autres salles sur hypocauste, d'une galerie avec colonnade et d'une salle de réception qui doit correspondre au triclinium. Cette salle s'ouvre par des portes sur l'étang qui bordait la résidence ; elle possédait un sol en *opus sectile*, des placages muraux en marbre, des enduits peints et une vasque circulaire avec jet d'eau. Le système d'adduction et d'évacuation des eaux

²³ILTG, 186 : Num(inibus) Aug(ustorum) | deo Mer|curio Sa|bini ius(su) |⁵ Carissa | ar[am ...] | d(e) s(uo) p(osuit) || Num(inibus) Aug(ustorum) e(t) M(ercurio) | s(acrum) Biga | iussa v(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito) : « Aux *numina* impériaux, au dieu Mercure, par ordre de Sabinus, Carissa a, de sa fortune, posé cet autel. Consacré aux *numina* impériaux et à Mercure, Biga s'est acquittée de son vœu à juste titre ».

²⁴CAG19, p. 86-89 ; BSR Limousin, 2007, p. 22.

²⁵MAVERAUD-TARDIVEAU H., « La villa gallo-romaine du Champ du Palais (Bugeat, Corrèze) », *TAL*, 27, 2007, p. 219-228.

²⁶CAG19, p. 81-82 ; MANOUX C. et LINTZ G., « Sondages effectués dans le site des Mazières », *BSLSAC*, 1968, p. 115-130.

comportait des conduites en plomb et en terre cuite, des caniveaux massifs en granite qui couraient tout autour du bâtiment et un égout d'évacuation des eaux de la piscine.

A Bugeat, l'établissement, qui a connu au moins 2 phases, construit avec grand soin, comporte une galerie dotée d'une colonnade, un chauffage par hypocauste, des éléments de décor (dallage en granite, enduits peints), du verre à vitre et un système sophistiqué d'évacuation des eaux. Le mobilier couvre la période s'étendant du I^{er} au III^e s., avec une majorité de céramiques des II^e et III^e s.

L'établissement de Gourdon-Murat, qui se développe sur une emprise d'environ 65 m X 60 m, a fait l'objet de fouilles en 1936 (réalisées par Lucas Shadwell), reprises par Guy Lintz en 1966 et 1967. Là encore, le mobilier révèle un niveau de richesse certain : colonnes, blocs de marbre, enduits peints, chauffage par hypocauste, conduites en plomb, verre à vitre. Guy Lintz a mis en évidence 3 phases d'occupation, s'échelonnant du milieu du I^{er} s. à la fin du III^e s.

D'autres sites ont livré des éléments de confort et de luxe qui incitent à les considérer comme des résidences d'un certain standing, mais l'absence de fouilles ne permet pas d'atteindre une qualité d'information suffisante²⁷.

2) des sépultures aristocratiques

Plusieurs mausolées sont connus, souvent à proximité d'une riche résidence, comme c'est le cas aux Cars, à Gourdon-Murat et à Viam.

Aux Cars, les deux mausolées ont été étudiés par Dominique Tardy et Jean-Louis Paillet. Ils sont établis sur un point haut, ce qui paraît être fréquent et présentent une monumentalité certaine. Ils dateraient, selon les études récentes²⁸, du II^e s. Leur relation avec l'habitat qui se trouve en contrebas n'est pas claire et il serait nécessaire de reprendre l'étude du site, notamment pour mieux caractériser la « villa ». Selon D. Tardy et J.-L. Paillet, le monument sud correspond à un tombeau familial à incinérations multiples, le coffre remployé dans un mur de clôture à Barsanges (aujourd'hui conservé dans l'église) serait celui du fondateur. Ce coffre octogonal en granite est orné de bas-reliefs sur ses 8 faces. Parmi les décors sculptés figure une scène de chasse, distraction aristocratique. On y voit un homme debout, vêtu d'une tunique courte, frappant de son épieu un sanglier attaqué par deux chiens. Il est certain que ces mausolées ont occasionné une dépense très importante et que nous sommes là sur le domaine de membres des élites lémovices.

A Gourdon-Murat, le mausolée, plus modeste, situé à 370 m au nord-est de la *villa*, est circulaire. Il a fait l'objet d'une construction soignée, en grand appareil, et son entrée se trouvait en direction de la *villa*. Les fouilles programmées de 2004²⁹ ont permis de mettre en évidence des débris de verre fondu, des tessons de sigillée et des dattes carbonisées qui correspondent sans doute à des restes de bûcher funéraire, que la céramique date du dernier quart du I^{er} s. apr. J.-C. et une sépulture en enclos plus ancienne, datée du milieu du I^{er} s.

A Viam, les sondages et les prospections menés en juillet 2014 sous la direction d'Aurélien Sartou ont permis de confirmer la présence d'un mausolée en surplomb de l'établissement rural du « Champ des Teules » à Viam. Les prospections menées à proximité du site ont permis de retrouver certains blocs provenant du mausolée, le site ayant servi de carrière au XIX^e s.

Des découvertes isolées, comme le lion découvert à Tarnac en 1998, montrent qu'il existait probablement davantage de monuments funéraires importants³⁰.

C. Des établissements plus modestes qui demeurent mal connus

²⁷ Saint-Germain-Lavolps « Grand Champ », Sornac « la Bataillère », Sornac « les Légioux », Rosiers-d'Egletons « la Crapouline », Saint-Yrieix-le-Déjalat « les Veyssières », Meymac « Lespinat », Soudeilles « la Massonie ».

²⁸ LANDES C. (éd.), *La mort des notables en Gaule romaine*, Lattes, 2002, p. 53-54 ; 219-222 ; 233-234.

²⁹ *Bilan scientifique régional Limousin*, 2004, p. 16-18.

³⁰ LANDES C. (éd.), *La mort des notables en Gaule romaine*, Lattes, 2002, p. 173-174 ; 199.

L'établissement sondé par Raphaël Gestreau à Soudeilles « l'Eglise Sarrazine » en 2008 est sans doute représentatif d'établissements ruraux plus modestes, qui demeurent mal connus sur le plateau pour l'instant³¹, mais dont plusieurs exemplaires ont été mis en évidence lors de surveillances de travaux forestiers. Comme pour les bâtiments des grands établissements, notamment celui de Viam « le Champ des Teules », l'installation du bâtiment est précédée d'une opération de nivellement du substrat et de création d'une terrasse artificielle, le bâtiment étant implanté dans une pente. Cette terrasse est supportée par un mur de soutènement, qui aurait pu supporter une galerie couverte. Le « couloir » situé au sud du mur central pourrait correspondre à l'emplacement d'un escalier permettant d'accéder à un étage. Raphaël Gestreau propose de voir dans l'espace central une cour séparant desservant un modeste bâtiment en U. Aucun marqueur de richesse n'a été mis en évidence ici : ni enduits peints, ni hypocauste.

Hormis quelques petits ateliers associés à de grands établissements ruraux, les structures de production nous demeurent également inconnues.

Conclusion

L'occupation du sol antique du plateau de Millevaches présente plusieurs traits originaux, qu'il conviendra de nuancer éventuellement à la lumière des résultats des travaux menés dans le cadre du PCR « Habitat rural antique de la moyenne montagne corrézienne ». En premier lieu, ce vaste espace est apparemment dépourvu d'agglomérations et d'équipements publics, exception faite de deux sanctuaires archéologiquement connus. L'absence d'agglomération peut s'expliquer par leur position en bordure du plateau (Ussel, Tintignac).

Ensuite, cet espace comporte de nombreux grands sites ruraux, dont le plus emblématique est sans doute celui des Cars à Saint-Merd-les-Oussines. Les travaux menés dans le cadre du PCR mettent en évidence, sauf exception (Bugeat « le Champ du Palais »), de vastes établissements ruraux dont l'organisation ne ressemble pas au schéma classique de la *villa* et qui s'organisent sur des systèmes de terrasses, comme à Viam « Champ des Teules ». Ce mode d'organisation n'est pas spécifique du plateau, puisqu'on le retrouve sur le site de Saint-Rémy « les Fonts » ou à Saint-Fréjoux « la Grange ». Des monuments funéraires imposants, disposés sur des points hauts visibles de loin, ont été édifiés à proximité de certains de ces grands établissements ruraux. De riches aristocrates possédaient des domaines et résidaient sur le plateau. La question des sources de leur richesse et des raisons de la présence d'une population sans doute assez nombreuses dans cette région reste en suspens, seules des hypothèses non vérifiées pouvant être pour l'instant présentées, dans l'attente de nouveaux programmes de recherche, notamment concernant l'intensité de l'activité minière de certains secteurs en bordure du plateau.

Le réseau de circulation antique, enfin, demeure mal caractérisé. Il est certain que des axes routiers desservaient les établissements du plateau et que certains d'entre eux en permettaient le franchissement. Mais en l'état actuel des connaissances, les grandes routes antiques évitent le plateau (voie Clermont – Périgueux, voie d'Agrippa Lyon – Clermont – Saintes). Le dossier des axes de circulation sur le plateau devra être repris et remis à plat.

L'élaboration d'un modèle de l'occupation de sol est en cours sur la partie corrézienne du plateau, mais elle nécessite préalablement le réexamen critique des données archéologiques et l'achèvement des opérations archéologiques engagées dans le cadre du PCR « Habitat rural de la moyenne montagne corrézienne. Marius Vazeilles avait en son temps élaboré un modèle de l'occupation antique du plateau, qu'il conviendra d'amender.

³¹ GESTREAU R., *Soudeilles, 'l'Eglise Sarrazine', Rapport final d'opération*, SRA du Limousin, Limoges, 2010.

Tableaux 1, 2, 3 et 4 illustrant l'article de B. Pichon

Conditions de signalement du site ou de l'indice de site	Hors zone prospectée depuis 2012	Zone prospectée depuis 2012 ⁶	Total
Avant Marius Vazeilles	17	11	28
Marius Vazeilles	54	75	129
Par d'autres à l'époque de l'activité de Marius Vazeilles	42	12	54
Depuis 1973	23	43	66
TOTAL	125	72	277

Tableau 1 - Conditions de signalement des gisements archéologiques antiques

Département	Communes	Sites	Indices de site	Découvertes isolées	TOTAL	Gisements archéologiques par commune
Haute-Vienne	5	15	-	4	19	3,80
Creuse	17	31	6	7	44	2,59
Corrèze	33	131	71	12	214	6,48
TOTAL	55	177	77	23	277	5,04

Tableau 2 - Répartition des gisements archéologiques antiques par département et par commune

Type de gisement archéologique	Nombre	Proportion par rapport à la zone considérée	
Découverte isolée (hors zone prospectée depuis 2012)	11	3,95%	8,27%
Découverte isolée (zone prospectée depuis 2012)	12	4,31%	
Indice de site (hors zone prospectée depuis 2012)	34	12,23%	27,70%
Indice de site (zone prospectée depuis 2012)	43	15,47%	
Site (hors zone prospectée depuis 2012)	85	30,57%	64,03%
Site (zone prospectée depuis 2012)	92	33,45%	

Tableau 3 - Types de gisements archéologiques antiques (la zone prospectée depuis 2012 correspond à 16 des 55 communes, soit 549,05 km² sur 1819,10 km² : 30,18% de la surface totale regroupant plus de 53% des informations archéologiques connues)

Indice de fiabilité localisation	0	1	2	3	Total
Hors zone prospectée depuis 2012	1 (1,30%)	64 (83,12%)	10 (12,99%)	2 (2,60%)	77
Zone prospectée depuis 2012	-	4 (4,39%)	27 (29,67%)	60 (65,93%)	91
Total	1	68	37	62	
Indice de fiabilité chronologie					
Hors zone prospectée depuis 2012	-	59 (76,62%)	16 (20,78%)	2 (2,60%)	77
Zone prospectée depuis 2012	-	46 (50,55%)	14 (15,38%)	31 (34,06%)	91
Total	-	105	30	33	

Tableau 4 - Indices de fiabilité pour les sites¹⁰

Blaise PICHON
 Directeur adjoint du Département d'Histoire
 de l'UFR LL SH Gergovia,
 CHEC - Centre d'histoire Espaces et Cultures,
 MSH - Maison des Sciences de l'Homme
 Clermont-Ferrand